

Attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux

(application de l'article R.554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application
du 15 février 2012 modifié)

Prénom et Nom du surveillant de l'examen : Didier LELEU

N° d'enregistrement en application de l'article R. 6351-6 du code du travail : centre n°301, déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro 31 59 06734 59 auprès du Préfet de région Hauts-de-France

Domaine de compétences couvert par l'attestation :

- ☐ **Concepteur** - Préparation et conduite de projets (cas où l'employeur est un responsable de projets ou son représentant)
☐ **Encadrant** - Encadrement de chantiers de travaux (cas où l'employeur est un exécutant de travaux)
☒ **Opérateur** - Conduite d'engins ou réalisation de travaux urgents

*Nota : l'attestation comme Concepteur vaut attestation comme Encadrant ou Opérateur, et l'attestation comme Encadrant
vaut attestation comme Opérateur.*



Je soussigné, Jérôme CAILLIEZ, gérant de l'organisme de formation SECURIFORM, atteste que :

☒ Monsieur ☐ Madame

Nom : LAG

Prénom : Maxence

Présenté par l'entreprise : FTCS FORAGE

Située : 5031 chemin de Phalempin - 59273 FRETIN

A l'examen tenu le 7 janvier 2022 relatif au domaine de compétences susmentionné, sous le n° de ticket d'examen
035421f750, a réussi cet examen.

La présente attestation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen mentionnée ci-
dessus.

Elle permet la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), dont le délai de
validité ne peut dépasser celui de la présente attestation.

Fait à Villeneuve d'Ascq le 8 janvier 2022
Certifié exact par Monsieur Jérôme CAILLIEZ, Gérant
Cachet et signature de l'organisme

 **SECURIFORM**®
Formations Sécurité

17 rue du Carillon

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél : 03 20 67 34 90

*Nota : la présente attestation n'a pas de valeur pour l'application d'autres règles mentionnées dans le titre ; elle ne
dispense pas non plus des autorisations nécessaires le cas échéant.*

www.securiform.fr

Mis à jour le 08/01/2020 - Réf AFAIPR